

ASSOCIATION DES POLICIÈRES ET POLICIERS
PROVINCIAUX DU QUÉBEC
1981, rue Léonard-De Vinci
Sainte-Julie (Québec)

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE DIRECTION

DES 30 ET 31 MARS 2006 AINSI QUE LE 1^{er} AVRIL 2006

Hôtel des Seigneurs – Saint-Hyacinthe

Voici un compte-rendu des principaux sujets qui ont été traités lors du Conseil de direction de mars/avril 2006.

Si des questions sont soulevées à sa lecture, n'hésitez pas à contacter votre directeur régional qui pourra assurément vous répondre ou vous référer au membre de l'Exécutif concerné, s'il y a lieu.

PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS RAPPORTS FINANCIERS ET RAPPORTS D'EXPÉRIENCE;

Le vice-président aux finances, M. Luc Fournier, et M. François Boisvenue présentent les régimes d'assurance collective.

M. Luc Fournier fait différentes propositions qui sont appuyées et votées à l'unanimité, soit:

1. « que le surplus d'assurance-vie de base réalisé en 2005 (versé en 2006), pour une somme de 181 169 \$, soit versé au fonds d'assurance-vie »;
2. « les augmentations à la tarification de 5 % pour les soins hospitaliers et médicaux et de 2 % pour les soins dentaires, qui découlent de l'adoption des modifications apportées aux Règlements du régime d'assurance-maladie lors du 37^e Congrès annuel des délégués de 2005, ainsi que la modification qui fixe les taux de cotisation de l'option V à 50 % des taux de l'option III, entrent en vigueur le 1^{er} juillet 2006 ou, si ultérieur, à la date de l'approbation par l'Autorité des marchés financiers conformément à l'Article 9 de la Loi sur les syndicats professionnels »;
3. « l'adoption des modifications apportées aux Règlements du régime d'assurance-maladie lors du 37^e Congrès annuel des délégués de 2005, sous réserve que la date d'entrée en vigueur des modifications est le 1^{er} juillet 2006 ou, si ultérieur, la date de l'approbation par l'Autorité des marchés financiers conformément à l'Article 9 de la Loi sur les syndicats professionnels »;
4. « l'adoption du rapport du vérificateur et les états financiers au 31 décembre 2005, tel que présenté »;

Fonds attribué à la procédure de grief

5. « de créer un fonds attribué à la procédure de grief avec un virement de 300 000 \$ provenant du Fonds d'administration générale »;

Fonds de soutien et de défense

6. « de faire un virement de 100 000 \$ provenant du Fonds d'administration générale au Fonds de soutien et de défense »;

Présentation des prévisions budgétaires 2006.

7. « l'adoption des prévisions budgétaires de l'année 2006 telles que présentées »;

Rapport du vérificateur et états financiers au 31 décembre 2005 de la Caisse de sécurité et de bien-être de l'APPQ.

8. « l'adoption de ce rapport tel que présenté »;

Fonds équilibré de l'APPQ au 31 décembre 2005.

9. « l'adoption de ce rapport tel que présenté ».

REMARQUES DANS L'INTÉRÊT GÉNÉRAL DE L'APPQ

Frais de kilométrage

Le vice-président aux finances, M. Luc Fournier, explique aux membres du Conseil que l'indemnité de kilométrage passera de 0,42 \$ à 0,43 \$ à compter du 1^{er} avril 2006.

Résultats des ristournes de la compagnie Belair direct

Le vice-président aux finances, M. Luc Fournier, informe les membres du Conseil qu'il y aura des ristournes de la compagnie Belair direct, soit 23,78 \$ pour l'assurance-automobile et 11,89 \$ pour l'assurance-habitation.

Articles promotionnels à l'effigie de l'APPQ

Le vice-président aux finances, M. Luc Fournier, informe les membres du Conseil qu'il commandera différents articles promotionnels à l'effigie de l'APPQ, comme des polos, crayons, sacs et autres.

Rel.Pers.-27

M. Chrystian Leclerc demande des informations au vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, concernant l'application de cette directive qui traite du certificat médical. Il mentionne qu'un membre de son district s'est fait donner l'ordre de lui remettre le certificat médical et de ne pas l'envoyer au service de Santé et Sécurité.

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, lui répond que nous sommes en arbitrage dans ce dossier.

NÉGOCIATIONS DU CONTRAT DE TRAVAIL

Le président, M. Jean-Guy Dagenais, lit aux membres du Conseil un message qui doit être transmis aux délégués, soit:

Après des mois de discussion, l'Association et la Sûreté du Québec ont convenu de se donner encore quelques semaines, afin de tenter d'en arriver à une entente globale sur le renouvellement du contrat de travail et du régime de retraite.

L'Association a accepté de continuer les négociations parce qu'elle estime que des avancées ont été faites dans les discussions avec la Sûreté du Québec, avancées qui lui permettent de croire à la possibilité d'un dénouement dans un avenir rapproché.

Toutes les parties concernées, l'Association, la Sûreté du Québec et le gouvernement, s'entendent sur le fait que la négociation doit se compléter avant la tenue du Congrès annuel des délégués.

L'Association estime qu'il est de son devoir de prendre toutes les mesures à sa disposition pour tenter d'éviter un décret ou une loi spéciale.

C'est pour cette raison que l'Association a accepté de réviser son calendrier de négociation, dans le but d'obtenir un règlement acceptable pour l'ensemble de ses membres.

CORRESPONDANCE

Le président, M. Jean-Guy Dagenais, fait lecture du mémoire présenté à la Commission de la Sécurité routière et souligne que nous nous sommes prononcés contre l'utilisation possible des appareils-photos radars sur nos routes.

PROJET D'AMENDEMENTS À LA LOI SUR LA POLICE

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, commente le mémoire préparé par l'APPQ, la Fédération et la Fraternité qui a été présenté au ministre de la Sécurité publique, M. Jacques Dupuis. Le mémoire peut être consulté sur le site Web de l'APPQ.

INTERPRÉTATION DU CONTRAT DE TRAVAIL

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, demande d'informer les membres qu'ils n'ont pas à dire à la partie patronale l'endroit où ils envisagent aller faire des recherches de logement, car la Sûreté du Québec refuse d'autoriser les dépenses dans des cas où les membres recherchent leur logement dans un rayon supérieur à 80 kilomètres.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, mentionne également qu'il enverra d'ici une semaine un bulletin concernant la reconnaissance du service crédité d'un agent auxiliaire au régime de retraite de la Sûreté du Québec.

RAPPORT SUR LES COMITÉS ET SOUS-COMITÉ DE L'APPQ

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, parle des comités de son département.

Comité de santé et sécurité du travail

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, concernant la patrouille solo, demande aux directeurs de signaler les événements où les membres n'ont pas eu de «back up», avec les numéros de dossiers, afin d'être prêts pour l'audition à la Commission des lésions professionnelles.

Comité d'Équipement

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, mentionne aux membres du Conseil que des nouveaux manteaux seront remis à certains membres pour des essais, afin de voir s'ils sont adéquats.

De plus, M. Rolland mentionne que des gants de fouille devraient arriver à la Sûreté à la fin de mars 2006 et qu'ils seront distribués prochainement.

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, mentionne également qu'il entreprendra des démarches dans le but d'obtenir un cellulaire pour chaque enquêteur.

Le président, M. Jean-Guy Dagenais, demande aux directeurs d'informer leurs membres de ne pas remettre leur badge lors d'un congé sans solde ou de maladie à long terme.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, informe les membres du Conseil que des interventions ont été faites au CPC concernant des membres qui ont été «désactivés» de la boîte Outlook de la Sûreté.

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, mentionne aux membres du Conseil que M. Marcel Simard, de l'Université de Montréal, pourrait faire une présentation, sous forme de formation, pour les délégués au Congrès 2006 sur la prévention en santé et sécurité du travail.

Il est entendu que le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, fera des démarches pour fixer cette formation.

Sous-comité de Placement et Promotion

Le vice-président aux ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, informe les membres du Conseil qu'il a tenu des conférences téléphoniques avec les membres de ce sous-comité et que ceux-ci se sont également réunis, afin de traiter de certains dossiers, dont:

- Ø déclarer deux membres en surplus;
- Ø valider des avis de concours;
- Ø discuter d'une entente en ce qui concerne le temps de placement pour certains membres;

- Ø la MRC de D'Autray; remaniement des emplois dans la MRC entre le poste principale, le poste aux MRC de d'Autray (Saint-Gabriel) et le poste autoroutier de Lavaltrie qui deviendra à vocation mixte, c'est-à-dire autoroutier et MRC.

L'historique du dossier est dressé par M. Serge Hatin, alors que les détails concernant la dotation de ces emplois sont expliqués par le vice-président aux ressources humaines, M. Jocelyn Boucher.

Sous-comité sur les Missions étrangères

Le vice-président aux ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, informe les membres du Conseil qu'un concours pour les missions étrangères sortira prochainement et que nous aurons des discussions concernant la libérabilité des membres.

M. Claude Blais informe les membres du Conseil que les membres n'ont pas accès aux concours le temps qu'ils sont à Haïti, alors que les autres corps policiers le permettent.

Le vice-président aux ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, mentionne qu'il aura également des discussions sur ce sujet.

DIVERS

Il est proposé et voté à l'unanimité:

« que l'APPQ accorde une allocation annuelle de dépenses pour l'achat, l'entretien, les mises à niveau, la réparation et l'amortissement d'équipement informatique personnel, pour un maximum de 500 \$ par année pour chaque directeur ».

Jocelyn Boucher
Vice-président aux ressources humaines

ASSOCIATION DES POLICIÈRES ET
POLICIERS PROVINCIAUX DU QUÉBEC

JB/dmv